

Conseil régional

MOTION DE RENVOI N° 000002 -

Groupe FRONT DE GAUCHE Groupe FRONT DE GAUCHE

Parti communiste Français, Parti de gauche, Ensemble et République & Socialisme

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL DES 7 & 8 juillet 2016

Rapport CR 07-16

Fonds régional pour l'apprentissage gratuit du code de la route financé par la personnalisation des plaques d'immatriculation.

MOTION DE RENVOI EN COMMISSION

Le rapport CR 07-16 est renvoyé en commission

EXPOSE DES MOTIFS

Le groupe Front de Gauche considère que faire reposer ce fonds sur une seule et unique recette qui, par ailleurs, n'existe pas encore ne garantit aucunement la viabilité du dispositif.

En choisissant de s'appuyer sur une éventuelle monétisation des plaques d'immatriculation, la région s'en remet en effet au Parlement qui devra légiférer en la matière. Sans compter que les recettes générées par un tel dispositif sont très incertaines. C'est donc la viabilité toute entière du dispositif qui est remise en question.

Il serait souhaitable que d'autres propositions de financements, alternatives à celle présentée ici, soient étudiées afin de pérenniser ce dispositif très attendu par les francilien-ne-s, en particulier les plus jeunes.

Par ailleurs, le groupe Front de Gauche souhaite rappeler que d'autres possibilités existent pour garantir la gratuité du code de la route, ainsi que le permis de conduire, en optant entre autre pour la mise en place d'un service public du permis de conduire via un apprentissage égalitaire dans le cadre des lycées publics.

Pour toutes ces raisons et parce que les jeunes francilien-ne-s ne doivent pas être tributaires d'un financement hypothétique. Le groupe Front de Gauche souhaite son renvoi en commission afin que soient étudiées d'autres propositions de financement.

Céline MALAISÉ

Conseil régional 57, rue de Babylone – 75359 Paris cedex 07 SP Tél. : 01 53 85 53 85